



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB 24.03.2023

Publications supplémentaires: KABVD 24.03.2023

Date de fin de visibilité prévue: 24.03.2028

Numéro de publication: KK04-0000032747

Entité de publication

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, Chemin du Trabandan 28, 1006 Lausanne

Etat de collocation et inventaire PERROTTET INGENIEUR CONSEIL EN ELECTRICITE SA

Débiteurs:

PERROTTET INGENIEUR CONSEIL EN ELECTRICITE SA

CHE-103.994.829

Chemin des Croisettes 28

1066 Epalinges

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse devant le tribunal du lieu de la faillite, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de contestation de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 13.04.2023

Délai de contestation de l'inventaire: 10 jours

Fin du délai: 03.04.2023

Lieu de dépôt des documents:

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, Chemin du Trabandan 28, 1006 Lausanne

021/316.65.02

Remarques:

Deux collocations font l'objet d'un droit de compensation et une collocation a été portée pour mémoire à l'état de collocation conformément à l'art. 59 OAOF.